

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 408-04-02
RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA CMQ AFIN D'EXAMINER LA
CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT AU PLAN D'URBANISME

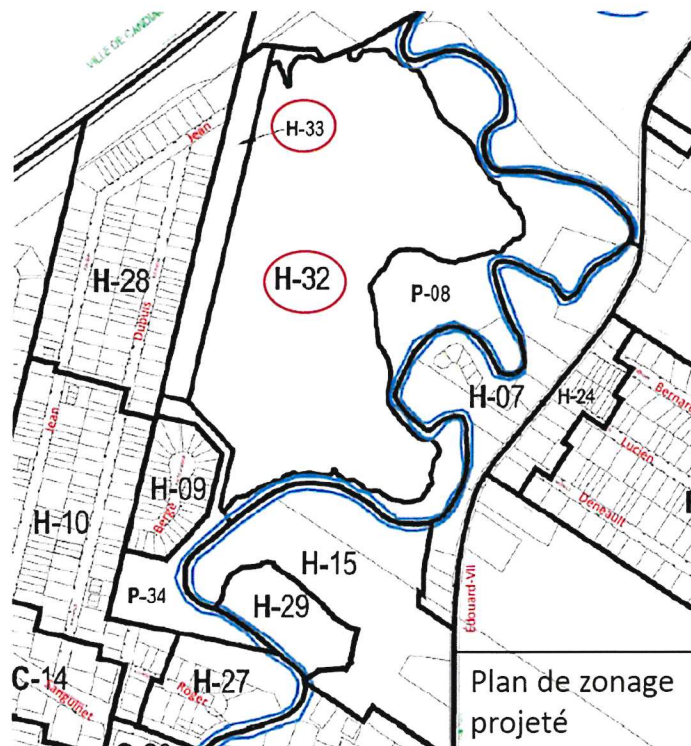
À toute personne habile à voter du territoire de la Ville.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 14 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 408-04-02 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 408-04 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'assujettir le secteur nord de la rivière Saint-Jacques (zones H-32 et H-33) et d'établir des objectifs et critères pour ce secteur

Dans le but d'assurer la concordance avec la modification au plan d'urbanisme (règlement numéro 400-06) l'objet du présent règlement est d'assujettir le **secteur nord de la rivière Saint-Jacques** (zones H-32 et H-33) au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et d'introduire les critères d'évaluation applicables à ce secteur. Ces critères concernent le lotissement, l'architecture et l'aménagement du site.

Les zones intégrées au PIIA sont les nouvelles zones H-32 et H-33 créées à même la zone existante P-08. Le périmètre de ces zones est illustré au croquis suivant :



Toute personne habile à voter du territoire de la ville peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement numéro 408-04-02 au plan d'urbanisme.

Cette demande doit être transmise à la Commission dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la ville, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement au plan dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du règlement numéro 408-04-02.

Les coordonnées de la Commission municipale du Québec sont les suivantes :

Montréal

Commission municipale du Québec
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 24.200, 24e étage
Case postale 24
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Région de Montréal : [514 873-3031](tel:514-873-3031)

Ailleurs au Québec : [1 866 353-6767](tel:1-866-353-6767)

Télécopieur : 514 873-3764

Donné à Saint-Philippe, ce 17 juillet 2020



La greffière de la Ville
Manon Thériault, avocate